



Union Nationale
des Associations Familiales



COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 12 - 12 mai 2014

Élections européennes et questions familiales

J-15 avant les élections européennes. Si la politique familiale ne relève pas des compétences de l'union européenne, de nombreuses décisions européennes concernent la vie des familles. Pour l'UNAF, l'Europe doit être à la fois un espace de liberté, mais aussi une zone de protection. En amont des élections, l'UNAF a souhaité participer à l'information des citoyens.

Informier sur les questions familiales

la COFACE, Confédération des organisations familiales de l'Union européenne, dont l'UNAF est membre a interpellé des groupes politiques du Parlement européen, sur les questions familiales.

Pour aider les citoyens de notre pays à faire leur choix, l'UNAF a réalisé une version en français des réponses apportées par ces groupes, sur des thèmes aussi cruciaux pour les familles, que : l'emploi, l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, le logement, ou encore l'accompagnement des aidants familiaux.



Ce document est disponible en ligne sur le site de l'UNAF :

<http://www.unaf.fr/spip.php?action=télécharger&arg=5259>

Sensibiliser les candidats aux européennes

Par ailleurs, depuis plusieurs semaines, l'UNAF a mobilisé son réseau associatif pour sensibiliser et questionner les candidats autour de trois thématiques familiales : La conciliation des temps, l'Éducation, l'orientation et l'insertion des jeunes et l'équilibre démographique Nord/Sud.

L'Union Nationale des Associations Familiales est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. www.unaf.fr. Contact presse : Laure MONDET 01 49 95 36 05